

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 JUILLET 2023**

Date de convocation : 28 juin 2023

Date d'affichage : 28 juin 2023

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, Mme IVART DUCHEMIN Cécile, M. HADJ-SAADY Yann, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mme CHAPERON SOREL Isabelle, Mme LECOCQ Véronique, M. MASURE Frédéric, Mme GANDON Nathalie, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, M. BERVEILLER Daniel, Mme CUCINIELLO Jessica, M. DUMONT Pascal, M. MARCHAND Stéphane, Mme DOSME Sylvie, M. BIZEBARD Thierry, Mr CANVA Andrew

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration Mr GAUDART Franck à Cécile BOISSEAU-BRETECHER, Mme PLISSON Annie-Claude à Lucie SELLEM, Mme BAZOGE Liliane à Sylvie DOSME

Absent(s) : M. MARTINS Pedro

Nombre de votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 03 juillet à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : Frédéric MASURE

Approbation du PV du 11 avril : 21 pour et 1 abstention (BAZOGE)

Approbation du PV du 5 juin : 22 pour

Délibération n°23-022 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve la modification des tarifs des droits de stationnement sur un emplacement public

Délibération n°23-023 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU BRETECHER, Maire-adjoint déléguée aux solidarités, à l'enfance et aux seniors, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle au Foyer socio-éducatif des Goussons

Délibération n°23-024 Sur proposition de Monsieur Yann HADJ-SAADY, Maire-adjoint au Cadre de vie, Action environnementale, Cours d'eau et Zones humides, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve la demande de subvention auprès d'Ile de France Nature pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le retour de la nature en ville de la commune de Gometz le Châtel

Délibération n°23-025 Sur proposition de Madame Véronique LECOCQ, Conseillère municipale déléguée à la ruralité et aux circuits courts, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve la participation au capital social de la société publique locale de légumerie départementale

Délibération n°23-026 Sur proposition de Madame Véronique LECOCQ, Conseillère municipale, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve la délibération de principe d'intégration au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Ouverture de séance à 20H59

Fermeture de séance à 21H01

Délibération n°23-027 Sur proposition de Monsieur Frédéric MASURE, Conseiller municipal délégué aux sobriétés énergétiques, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve la signature d'une convention de mutualisation des Certificats d'Economies d'Energie avec la Communauté Paris Saclay

Mme DOSME demande s'il existe déjà un barème ou si c'est en fonction d'un nombre d'actions.

Mme le Maire répond que c'est en fonction d'un nombre d'actions.

Mme DOSME demande pourquoi mutualiser. Mme SELLEM indique qu'on délègue à la CPS d'aller chercher les certificats.

Mme DOSME questionne sur l'apport pour la commune de cette convention.

Mme SELLEM indique que des subventions pourront être perçues ensuite.

Délibération n°23-028 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve le renouvellement et l'actualisation du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Gometz-le-Châtel entre la commune et GRDF

Délibération n°23-029 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve la convention de mise à disposition de deux agents de la ville de Gometz-Le-Châtel pour les missions d'entretien courant du site du Viaduc des Fauvettes au SICOVY

Délibération n° 23-030 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR, adopte les ratios pour les avancements de grade

Délibération n° 23-031 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR, adopte l'actualisation du régime indemnitaire

Le conseil est clos à 21H12

La séance est levée à 21H18

Le compte rendu de la séance a été affiché le 4 juillet 2023 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 03 juillet 2023

Le Maire,
Lucie SELLEM.

